HIVER 2025 | FÉVRIER | MARS
NUMÉRO 16
GRENOBLEALPESMETROPOLE.FR

Grenoble Alpes Métropole
L'actualité du territoire
et des services publics

MÉTROPOLE MAG

L'interview des lecteurs

Cette année, les lecteurs du *Métropole Mag* se chargent d'interviewer Christophe Ferrari, le président de Grenoble Alpes Métropole, avec les questions qu'ils ont choisies.

LIRE P.4 À 7

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE 10 ANS

LOGEMENT

On vous explique tout sur l'encadrement des loyers

LIRE P.9

VOIRIE

Combe de Gières, pont d'Oxford... Le point sur les travaux en cours et à venir

LIRE P.12

SOLIDARITÉS

Comment la Métropole soutient l'accès à l'eau dans des pays lointains

LIRE P.20 & 21

BLANC DE BLANC

Un Noël avec de la neige, c'est un Noël réussi ! Le Domaine de Chamechaude a pu accueillir les premiers skieurs dès le début des vacances scolaires, avant le rendez-vous incontournable de la Grande Odyssée.

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

DES MOIS DE MOBILISATION À VENCOREX

Les salariés, élus locaux, représentants politiques et syndicaux nationaux (Sophie Binet, Fabien Roussel, Arnaud Montebourg…) continuent de se mobiliser pour tenter de sauver Vencorex, entreprise de chimie du Pont-de-Claix menacée de fermeture.

Signer la pétition lancée par le président de Grenoble Alpes Métropole sur change.org

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

EN IMAGES

LE GRAND PRIX DE PATINAGE, QUEL PRESTIGE !

En décembre, la patinoire métropolitaine Polesud accueillait un événement de prestige, la Finale du Grand Prix ISU 2024 de patinage artistique. Cette compétition des meilleurs patineurs mondiaux a attiré un public international nombreux à Grenoble.

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

UN MOIS POUR CONSOMMER MIEUX

Une centaine d'événements ont rythmé le mois de novembre dans la métropole grenobloise, avec de multiples ateliers pour consommer autrement. Ici, la confection maison de culottes menstruelles, en lien avec l'association Bon sang.

Les lecteurs du *Métropole Mag* interviewent le président Christophe Ferrari

Cette année, ce sont nos lecteurs qui procèdent à l'interview du président de Grenoble Alpes Métropole. Parmi les dizaines de questions reçues – qui portaient majoritairement sur les déplacements –, huit habitants de la métropole ont pu échanger avec Christophe Ferrari durant deux heures, lors d'une rencontre organisée au restaurant Le Canopy, à Échirolles. Compte-rendu.

BERNARD ECARNOT, 77 ans, retraité, Varces-Allières-et-Risset

➤ **J'avais posé une question concernant un scooter, mais depuis ma problématique a été résolue : on m'a donné une dérogation car je fais moins de 5 000 km par an. Cela n'empêche pas que je trouve totalement aberrant qu'on assimile un scooter 125 cm³ à un SUV, qui va consommer et rouler beaucoup plus. Ça concerne toute la périphérie. Si je vais quatre fois dans la semaine à la clinique Belledonne pour des examens médicaux, je ne vais pas faire une dérogation à chaque fois ! La solution serait de changer de voiture, mais on n'a pas tous les moyens…**

Christophe Ferrari : Je voudrais d'abord évoquer le sujet ZFE de façon globale. La Zone à faibles émissions, c'est un produit de la loi Climat et Résilience, qui fixe que dans la plupart des grandes métropoles de France, on doit réduire les émissions polluantes provenant du trafic. Sur le fond, je partage tout à fait l'idée que nous devons réduire la pollution de l'air, car elle a un impact négatif sur la santé de toutes et tous. La loi a imposé un calendrier, qu'on nous a demandé de mettre en œuvre dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère arrêté par le préfet.

Maintenant, la ZFE a été basée sur un référentiel national que vous connaissez bien, les vignettes Crit'Air. Il y a dans cette classification des aberrations. On s'aperçoit que des voitures diesel récentes sont plus intéressantes que des vieux essence… J'étais membre du Conseil national de l'air, comme d'autres, j'ai essayé de peser là-dessus, je n'ai pas été entendu.

> « On a étudié notre ZFE pour répondre, d'une certaine façon, à la complexité des vies des uns et des autres. »

Alors qu'est-ce qu'on a fait à la Métropole ? On a demandé l'avis aux citoyens, ce qui n'était pas obligatoire. Ils ont dit qu'ils ne souhaitaient pas une ZFE le week-end, mais seulement du lundi au vendredi. Donc on a respecté le point de vue des gens. On a été une des rares métropoles à mettre en place une telle ZFE ; la plupart s'appliquent 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. On a étudié notre ZFE pour répondre, d'une certaine façon, à la complexité des vies des uns et des autres. Quel est l'intérêt écologique d'aller jeter à la casse un véhicule qui fait peu de kilomètres ? C'est pour ça qu'on a mis la dérogation petit rouleur. On a aussi mis en place des dérogations pour les gens qui travaillent en horaires décalés, ceux qui ont des rendez-vous médicaux réguliers… Et on a donné des aides aux habitants notamment pour racheter un véhicule d'occasion, qui soit moins polluant que celui qu'ils avaient.

➤ **Bernard Ecarnot : Avec toutes les exemptions, le contrôle est de toute façon impossible ?**

C. F. : À l'échelle de la métropole, ça fait quelques caméras : réglementairement, il en faut une pour 40 km de voirie ! Et avec ça, vous ne pouvez contrôler que 20 % du trafic, parce qu'il est interdit de flasher automatiquement toutes les voitures. Vous voyez, parfois, la distorsion qu'il peut y avoir entre la loi et son application.

LOÏC ZAMBON, 35 ans, employé, Vizille

➤ **Ma question porte sur le déficit de transports en commun de Vizille pour relier l'agglomération, en sachant qu'il y a le feu de régulation de Jarrie qui simplifie grandement les choses – je le dis de façon humoristique – et qui rend encore moins attractif le fait d'utiliser les bus. Au final on passe autant de temps dans le bus que dans sa voiture, sans parler des correspondances…**

C. F. : Un mot sur ce feu de régulation : c'est une décision préfectorale, liée à la prévention des risques sur la plateforme chimique de Jarrie. Les services de l'État ont estimé qu'il ne devait pas y avoir tant de voitures sur le fameux pont, et donc ont installé ce feu. J'y passe de temps en temps, c'est tout simplement infernal ! Avec toutes les interco (Oisans, Matheysine, Trièves, Métropole, Grésivaudan), on a écrit un courrier récemment pour interpeller la préfète sur cette question – sans pour autant mettre en danger la vie des gens ; le plan de prévention des risques sert à éviter que, le jour où il y a un incident chimique, on retrouve plein de gens sur le pont qui vont être intoxiqués.

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

Sur les transports en commun, historiquement, il y a eu une vraie différence de traitement entre le sud grenoblois et le reste de la Métropole. La Région est en train de transférer ses lignes au Smmag, ce qui va nous permettre d'accroître l'offre dans le cadre du nouveau grand réseau. Ce qu'on a commencé à faire car depuis septembre, la ligne 23 a été doublée, avec quasiment 80 bus par jour, et des fréquences de 15 minutes en heures de pointe.

On a besoin, aussi, que les gens puissent poser leur voiture. C'est le développement de parkings relais, notamment à l'ancienne gare des Soieries. Avec une difficulté, c'est que sur Vizille, on est en zone inondable à peu près partout, donc on ne peut pas construire comme on veut. On développe des lignes de covoiturage, ça aussi, c'est intéressant, et on a le projet de poursuite de la Chronovélo de Champagnier jusqu'à Vizille.

➤ **Loïc Zambon : Honnêtement, avec la meilleure volonté du monde, je ne me vois pas faire en vélo, Vizille Grenoble ! Idéalement, il faudrait que les transports en commun soient plus efficients que la voiture : le train, ou des voies de bus réservées…**

C. F. : On développe des voies de transport en commun sur les autoroutes, qui nous permettront de gagner en vitesse ; mais on est dans un pays de procédures, que nous devons respecter. Vous évoquez la voie ferrée. Il y a eu un projet historique de tram-train, renvoyé à plus tard parce que ce sont des investissements extrêmement lourds, et que ceux qui sont censés les financer ne sont pas au rendez-vous. Je rappelle que pour le RER métropolitain, on n'a toujours pas de financement consolidé, ni de l'État, ni de la Région.

JÉRÔME SERODIO, 27 ans, cadre, Grenoble

➤ **Montpellier a mis en place la gratuité des transports en commun. J'aimerais avoir votre avis sur cette gratuité, qu'elle soit totale ou partielle ?**

C. F. : Pour moi, il n'y a pas de gratuité. En 2019, l'ancien président du Smmag avait fait une étude qui a montré que ça coûterait 60 millions d'euros par an. Je pense qu'aujourd'hui on serait autour de 80 millions d'euros. Jamais la Métropole n'a autant donné au Smmag, on est à environ 44 millions d'euros cette année.

Aujourd'hui, la majorité politique que j'anime est favorable à des gratuités ciblées. Nous avons commencé à les mettre en œuvre : c'est gratuit pour les moins de 11 ans, le mercredi, samedi et dimanche. Personnellement, je suis favorable à une tarification sociale. Car la gratuité pour les personnes qui ont les moyens, je ne comprends pas l'intérêt. Je considère que contribuer à hauteur de ses revenus, c'est un principe constitutionnel. On a mis en place une tarification sociale – je rappelle que le tarif minimal, c'est 2,50 euros par mois – dont près de 130 000 personnes bénéficient. Je préfère que l'on travaille ces tarifications, plutôt que la gratuité.

PAUL MARTINEZ-VALENTIN, 33 ans, cadre, Gières

➤ **C'est une bonne transition : la solution, c'est le vélo ! J'ai vu que vous aviez 8 nouveaux projets de Chronovélo, est-ce que vous avez de la visibilité sur les dates ?**

C. F. : J'ai toujours été favorable aux autoroutes à vélo, qui sont devenues les Chronovélo. Autoroute à vélo, le terme était très bon parce que ça a beaucoup percuté, et on a eu un débat très rude à l'époque. Aujourd'hui, personne ou presque ne les remet en question. On a commencé par le centre-ville. On a mis 24 millions d'euros sur le précédent mandat, on est à plus de 30 millions sur le mandat en cours.

Après, cela reste un sujet compliqué. Prenez Vizille : à partir de Champagnier, on a du mal à continuer parce que l'État n'est pas très favorable à réduire la largeur de la voie. On a des problèmes de foncier, qu'il faut

acheter à l'amiable, ce n'est pas si facile que ça. Plus on s'éloigne du cœur de ville, plus les projets sont compliqués. Regardez la combe de Gières : depuis de nombreuses années, il y a eu des drames, des cyclistes percutés par des voitures. Vous connaissez le gabarit et la complexité de cette combe. D'un côté, vous avez un ruisseau, et de l'autre côté, la colline. Et à chaque orage, tout est entraîné vers le bas. Vous imaginez bien que s'il y avait une solution simple et rapide, on l'appliquerait ! Et puis, je vous le dis, il y a de la pression populaire pour, mais il y a aussi de la pression populaire contre. Aujourd'hui, vous voyez qu'il y a des blocages sur certains projets, comme le cours Berriat. Qu'est-ce que vous faites : passer en force ? C'est ça, aussi, la position du responsable politique. Il faut écouter les gens, améliorer les projets quand c'est nécessaire.

PIERRE CHARRIN (représentant son épouse Marie-Christine Millière-Charrin), retraité, Claix

➤ La question de mon épouse a, me semble-t-il, un aspect général. Elle part d'un terrain situé à Claix. Il est complètement englobé dans l'urbanité. Mais il est longé par la Rubine, un petit ruisseau très modeste, mais qui, quand il y a des orages, peut sortir de son lit – sans que l'on appelle ça une crue torrentielle. Or, ce terrain peut être intéressant pour la construction, vu le besoin de logements de l'agglomération. Comment sortir de ce problème ?

C. F.: La question des risques est extrêmement intéressante. Notre métropole se réchauffe deux fois plus vite que le reste du pays, et cela va nous conduire à des événements extrêmes plus fréquents et plus intenses. C'est ça, le réchauffement climatique. Vous êtes de Claix, vous savez qu'il y a quelques années, il y a eu un événement particulièrement tragique, un glissement de terrain sur un site à risque modéré [*sur le coteau des Jayeres, qui avait provoqué le décès d'une personne, ndlr*]. C'était juste un petit filet d'eau… Mais avec l'intensité des précipitations aujourd'hui, on atteint des niveaux de risques qui font qu'on ne peut pas transiger. Vous savez, quand un maire reçoit du préfet une carte des risques, il ne peut pas ne pas en intégrer toutes les conséquences.

Après, on a un deuxième sujet. On a des terrains urbanisables, mais avec le Zéro artificialisation nette – le fameux ZAN – on ne pourra pas les urbaniser. Dans le précédent PLUi [*plan local d'urbanisme intercommunal, ndlr*], on a rendu près de 150 hectares qui étaient urbanisables à la nature et l'agriculture. On a inversé la tendance dans cette métropole. Et je comprends les propriétaires, qui voient la valeur de leurs terrains baisser d'un coup. Mais aller vers la neutralité carbone, c'est obligatoire.

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

La conséquence – et ce n'est pas facile à accepter non plus – c'est qu'il va falloir densifier les opérations là où on construit. Au lieu de monter à R+4, R+5, il faudra monter à R+7, R+8, parce qu'il faudra loger les gens. Je suis conscient que c'est compliqué à accepter. Après, il est évident que vous n'allez pas faire un R+8 dans un secteur pavillonnaire !

RACHID DJEBBOURI, 37 ans, président de l'association Citéslab, Échirolles

➤ Je voulais savoir comment la Métropole pouvait soutenir le Carrefour de l'entrepreneuriat dans les quartiers politique de la ville, et comment nous, en tant qu'habitants et responsables associatifs, on pourrait obtenir notre pépinière d'entreprise, afin de garder ces talents au sein de nos quartiers ?

C. F.: La politique de la ville, c'est le principe que dans certains quartiers de France, les niveaux de précarité sont tels qu'il est nécessaire d'ajouter des moyens plus forts qu'ailleurs. Dans les QPV, vous avez des taux de chômage qui peuvent atteindre 40 %, des précarités très fortes, de vraies trappes à pauvreté. Alors que sur la métropole, vous avez une super bonne moyenne, avec un taux de chômage plutôt bas.

> « On ne peut pas se contenter de regarder le taux de chômage moyen et se dire que tout va bien. »

Des statistiques ont montré il y a quelques années que le goût, l'envie d'entreprendre, notamment dans la jeunesse, étaient nettement plus forts dans les quartiers prioritaires. Sauf que les taux d'échec des entrepreneurs sont beaucoup plus importants que dans le reste de la société. Ce que vous avez amené avec Citéslab, c'est cette approche-là : mettre le paquet sur le soutien à l'émergence des projets, et leur consolidation. On a installé des pépinières, des hôtels d'activités dans différents quartiers de la métropole, il faut qu'on continue. Je crois beaucoup au développement économique à l'intérieur des QPV. Il faut qu'on soutienne encore plus fortement les porteurs de projets ; on n'a pas le droit de financer directement les entreprises, mais on peut être là pour rapprocher les acteurs, consolider cet

De gauche à droite : Jérôme Serodio, Christophe Ferrari, Pierre Charrin, Julien Gunning, Paul Martinez-Valentin, Loïc Zambon, Rachid Djebbouri, Amélie Battaglia, Bernard Ecarnot.

écosystème. On ne peut pas se contenter de regarder la moyenne et dire que tout va bien.

JULIEN GUNNING, 26 ans, étudiant, Grenoble

➤ **Vous publiez beaucoup sur LinkedIn sur le sujet de Vencorex. Vous avez cité le price-dumping* chinois, et d'autres aspects géopolitiques qui font qu'il y a moins de performance sur nos industries locales. Mais des connaisseurs du sujet me disent que ça fait 20 ans que Vencorex n'innove plus assez, et que même sans la puissance chinoise, la crise serait inévitable. Où est le niveau de responsabilité entre l'entreprise et sa politique d'innovation, et les pouvoirs publics, pour protéger les industries ?**

C. F.: C'est une question ô combien d'actualité. J'étais sur le piquet de grève tout à l'heure. J'ai une forme d'attachement à Vencorex, notamment parce que mon père y a travaillé une grande partie de sa vie. Vencorex, ça fait des années qu'elle ne va pas bien. Cette industrie a plus d'un siècle. Au départ, elle a été faite pour la production d'armes durant la première guerre mondiale... Mais ensuite elle s'est développée et transformée. Elle était française et très vite, elle ne l'a plus été. On est totalement à la merci de la fluctuation des actionnaires, sur lesquels on n'a aucune prise. À un moment donné, dans ce pays, on a décidé de nationaliser des entreprises parce qu'on considérait qu'elles étaient stratégiques pour le développement de la France. Les Américains le font – et Trump n'est pas un gauchiste de première. D'ailleurs on vient de nationaliser, à bas bruit, tous les câbles sous-marins d'Alcatel, parce que le gouvernement français a considéré que c'était quand même un peu stratégique – et il a eu raison.

Il y a 18 plateformes chimiques en France, dont deux qui sont en très grave danger. On parle de 500 emplois sur Vencorex, 6 000 par effet domino. Si on ferme, le seul repreneur de l'activité Vencorex c'est le principal concurrent chinois. Ce qui l'intéresse, ce sont les beaux brevets, c'est la belle intelligence industrielle. Cette agressivité chinoise nécessite, d'abord, une mobilisation collective du territoire. Si on perd une plateforme chimique, demain, on achètera ces mêmes produits de la Chine, qu'elle vendra au prix qu'elle nous imposera, et avec un transport carboné et une signature écologique détestable, fabriqué par des femmes et des hommes en Chine dans des conditions, là aussi, détestables. Et puis la plateforme chimique est polluée, si l'activité part, qui va dépolluer ? C'est nous, c'est nos impôts. Donc il faut absolument que l'on maintienne une activité chimique. Le gouvernement doit comprendre qu'il a un rôle majeur là-dessus.

AMÉLIE BATTAGLIA, étudiante, Grenoble

➤ **Je suis présidente bénévole d'une association, Décintrés, qui organise des trocs de textiles sur l'agglomération. On s'intéresse au réemploi et au recyclage de manière générale, et surtout sur le textile. Il existe aujourd'hui Pôle R ou les bornes de collecte de vêtements, mais on se demande ce qui va être mis en place dans le futur pour atteindre l'objectif de 2 kg de textile jeté par personne et par an : le travail qui reste à faire est assez énorme...**

C. F.: Aujourd'hui, on produit en moyenne 7 kg de déchet textile par personne par an sur le territoire de la Métropole, et comme vous l'avez évoqué, l'objectif est d'aller vers 2 kg. On a une feuille de route de l'économie circulaire, qui a été travaillée avec l'ensemble du tissu économique et industriel du territoire, et avec les associations comme vous. On a besoin de mettre en place un réseau d'acteurs du recyclage, de la revalorisation, pour sortir d'une approche qui peut être parfois artisanale et aller vers une massification. Le Pôle R, c'est vraiment ça qu'il y avait derrière. Notre sujet, c'est de soutenir toutes les initiatives du territoire qui œuvrent sur ces champs-là, car on considère que ce sont de futures filières économiques du territoire.

Sur la question du textile, on est en train de multiplier les conteneurs ; on a installé 100 bornes de collecte dans la métropole en septembre 2024, et le maillage va se poursuivre en 2025 et 2026 avec 100 bornes supplémentaires. On travaille avec un réseau d'acteurs comme Emmaüs, La Remise, Le Relais…

➤ **Amélie Battaglia : Pour que les mentalités changent, il faut beaucoup sensibiliser, c'est la clé. Que ce soit pour le textile ou les autres types de déchets, que fait la Métropole sur ce point ?**

C. F.: Il faut que l'on soit fournisseur d'information et de visibilité. Après, la Métropole ne peut pas être seule et dans une vision du haut vers le bas. On a créé un Fonds d'accompagnement social aux transitions, le Fast. C'est assez unique, on fait appel au tissu associatif qui a plein d'idées, d'initiatives qui méritent d'être connues. On doit aider les acteurs associatifs, parce que vous, vous arrivez à discuter au plus près avec les habitants.

* Le price-dumping consiste à exporter un produit dans un pays, et le vendre beaucoup moins cher que son équivalent produit dans le pays en question.

PARTICIPATION

La première pétition citoyenne devant les élus

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

Le collectif Uriage à Vélo s'était saisi en premier du dispositif de pétition citoyenne lancé par la Métropole début 2024. Leur pétition, intitulée "Pour une piste cyclable dans la combe de Gières", avait passé le cap des 1500 signatures, ce qui entraîne la réunion d'un panel de citoyens tirés au sort, et chargés d'étudier le sujet, en lien avec des spécialistes (en l'occurrence, l'ADTC, les porteurs de la pétition et les élus du secteur).
Le résultat de ce travail a été présenté aux élus lors du conseil métropolitain du 20 décembre dernier. Il répondra à cet avis lors d'une réunion publique en ce début d'année 2025.

CLIMAT

Trois nouvelles communes s'engagent

Murianette, Herbeys et Veurey-Voroize : ces trois communes ont rejoint en décembre le plan Climat Air Énergie de la Métropole, la feuille de route pour emmener le territoire vers la neutralité carbone. Ce qui porte à 34 communes (sur 49) le nombre de celles qui se sont engagées. En signant cette charte, les municipalités se lancent dans des actions concrètes : Herbeys, par exemple, mettra en place des actions de protection de la biodiversité en partenariat avec la LPO, alors que Murianette entend construire, avec la Métropole, un réseau de chaleur bois pour alimenter les bâtiments communaux. Un bilan à mi-parcours du plan climat a été publié fin 2024 ; il indique que les émissions de particules fines ont diminué de 43 % depuis 2005, que 5 000 arbres ont été plantés dans la métropole depuis 2019, que 5 900 m² de zones humides ont été restaurées, etc.

CINÉMA

Adèle Exarchopoulos à Murianette

2039. Dans un monde en déclin, des activistes se retrouvent enfermés dans une prison virtuelle. Parmi eux, Adèle Exarchopoulos, alias Julia Bombarth… *Planète B*, thriller dystopique sorti le 25 décembre en salle, a été tourné en grande partie sur le territoire métropolitain : à Grenoble, place Saint-Bruno, et au centre de compostage de Murianette. *« C'est un décor incroyable à la Blade Runner, avec ses tapis roulants, ce côté sombre et inquiétant. Mais il faut faire abstraction de l'odeur »*, racontait la réalisatrice à France Bleu Isère lors du tournage. Le personnel a même pu participer à la figuration !

© Les Films du Bal

DISTINCTION

La Métropole primée pour son hospitalité

Près d'un millier de migrants entrent sur le territoire de la Métropole chaque année. Pour améliorer leurs conditions d'accueil et d'accompagnement, les équipes de la Métropole, les associations et les institutions publiques travaillent main dans la main avec ces primo-arrivants. Premiers concernés, ils sont d'excellents conseillers pour mettre en place des dispositifs pertinents. Cette politique a été saluée fin novembre par le Prix de la participation 2024 décerné par Décider Ensemble, un think tank œuvrant à créer et diffuser une culture de la participation.

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

NOËL C'EST FINI

Que deviennent nos beaux sapins ?

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

En janvier, la Métropole met en place une désormais traditionnelle collecte des sapins de Noël, grâce à 59 points de dépôts répartis dans 17 communes. Chaque année, en moyenne, 13 000 sapins sont récupérés de cette manière. Acheminés vers le centre de compostage de Murianette, ils représentent 32 tonnes de matière qui est broyée pour devenir du compost. Distribué gratuitement aux agriculteurs, celui-ci sert donc, *in fine*, à favoriser la culture de légumes locaux.

NOUVEAU

Grenoble-Champagnier sur Chronovélo

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

Relier Grenoble à Vizille en vélo ? C'est l'objectif de l'axe Chronovélo n°3. Et déjà 11 km de cette voie cyclable sécurisée desservent la Zac du Saut du Moine, Champagnier, Pont-de-Claix, Échirolles et Grenoble ; le dernier tronçon terminé (Le Pont-de-Claix - Champagnier) ayant été inauguré mi-janvier. Il restera à assurer la connexion cyclable entre Jarrie et Champ-sur-Drac, et enfin Vizille. Toujours très engagée dans le développement de la pratique cyclable sur son territoire, la Métropole augmente son budget dédié jusqu'à 2026, pour atteindre près de 54 millions d'euros investis en 10 ans.

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

HABITAT

Encadrement des loyers, mode d'emploi

L'État a répondu positivement à la demande de Grenoble Alpes Métropole d'expérimenter l'encadrement des loyers sur une partie de son territoire. La mesure vient d'entrer en vigueur dans 21 communes. Explications.

Tout juste mis en œuvre dans la métropole grenobloise, l'encadrement des loyers permet de limiter la hausse du prix à la location des logements du parc privé, et aux propriétaires de connaître le montant attendu du loyer qu'ils peuvent proposer. Il s'applique à tous les baux et renouvellements de baux signés à compter du 20 janvier 2025.

Dans la métropole, les secteurs où a été constatée une tension sur le marché locatif sont concernés, c'est-à-dire 13 communes : Bresson, Claix, Domène, Eybens, Le Fontanil-Cornillon, Gières, Meylan, Murianette, Poisat, La Tronche, Seyssins, Varces-Allières-et-Risset et Venon. Huit autres communes s'y ajoutent, mais seulement sur une partie de leur territoire : Échirolles, Fontaine, Grenoble, Le Pont-de-Claix, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Sassenage, Seyssinet-Pariset.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le préfet de l'Isère fixe chaque année un loyer de référence, avec une fourchette à respecter entre le loyer minoré (jusqu'à -30 %) ou majoré (jusqu'à +20 %). Le loyer majoré est le maximum à ne pas dépasser. Il s'appuie sur les études de l'Observatoire local des loyers (OLL) et dépend de l'emplacement du logement, du type de location (meublé ou vide), du nombre de pièces et de l'époque de construction du bâtiment.

Dans les secteurs concernés, le loyer – hors charges et hors complément de loyer, qui doit être justifié dans le bail – est plafonné : il ne peut pas dépasser le loyer de référence majoré. Un simulateur accessible sur le site grenoblealpesmetropole.fr vous permet de vérifier si votre logement est soumis à l'encadrement des loyers, et le cas échéant, si le montant de votre loyer est dans les clous.

S'il excède le loyer de référence majoré, la première chose à faire est d'engager une discussion entre propriétaire et locataire afin d'arriver à un accord, en amont du renouvellement du bail ou avant de le signer. Si ces échanges n'aboutissent pas, le propriétaire comme le locataire peuvent saisir la commission de conciliation. L'Adil 38 (Association départementale d'information sur le logement) peut vous accompagner dans ces démarches. Si ça ne fonctionne toujours pas, le tribunal judiciaire pourra être saisi. En cas de constat de dépassement du plafond, le préfet peut adresser une mise en demeure au bailleur, voire engager à son encontre une procédure d'amende allant de 5 000 euros à 15 000 euros. •

Plus d'infos et simulateur sur grenoblealpesmetropole.fr/loyers

Les résultats dans les autres villes qui l'appliquent

L'encadrement des loyers est en vigueur depuis trois ans à Lyon et Villeurbanne. Lors d'un premier bilan en octobre 2024, la Métropole indique qu'en moyenne, les loyers dépassaient de 190 euros par mois les plafonds. Sur le périmètre concerné par l'expérimentation, le montant des loyers a depuis diminué de 53 centimes par mètre carré. Sur l'ensemble des territoires concernés (hors ville de Paris), la Fondation Abbé Pierre calculait en 2023 que 28 % des annonces immobilières excédaient le montant du loyer de référence, et qu'avec « *des dépassements de loyer en moyenne de 194 €, les locataires lésés par des bailleurs peu scrupuleux perdent en moyenne près de 2 400 € par an* ». Dans la métropole grenobloise, il est estimé que 20 % à 30 % des loyers pratiqués dans le privé pourraient dépasser le plafond.

NUMÉRIQUE

Intuitive et accessible, la numothèque se réinvente

© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

En ce début d'année 2025, la numothèque bascule sur son nouveau site web, plus ergonomique.

La numothèque, bibliothèque en ligne de la Métropole, fait peau neuve ! Films, livres, presse, musique, formation… découvrez ce qui vous attend sans bouger de chez vous.

Visionner le dernier film d'Éric Toledano et Olivier Nakache depuis son canapé, se plonger dans une saga de polars scandinaves en claquant des doigts, ou même apprendre la guitare en ligne, c'est possible grâce à la numothèque ! Cette bibliothèque numérique permet à toutes les personnes inscrites dans l'une des bibliothèques de la métropole de pouvoir accéder à ses contenus en ligne. En ce début d'année, ce service évolue. « *Nous améliorons la numothèque en la rendant plus interactive* », explique Valérie-Anne Mange, cheffe de projet à la Métropole de Grenoble. « *Le public pourra noter les livres et films avec des étoiles, faire des suggestions de contenus, créer ses listes de favoris ou encore s'inscrire à la newsletter.* » Ce nouvel outil, plus ergonomique, est rendu accessible pour les personnes en situation de handicap.

DES ŒUVRES VARIÉES… JUSQU'AUX COURS DE CODE DE LA ROUTE !

Côté livre, il y en a pour tous les goûts : fiction, documentaire, jeunesse, langue étrangère, et même des livres audio. Vous ne pourrez pas passer à côté du dernier prix Femina (*Le rêve du jaguar*, de Miguel Bonnefoy), ni du prix Goncourt (*Houris* de Kamel Daoud), et vous pourrez aussi suivre l'actualité via les journaux locaux ou nationaux. Pour les cinéphiles, on redécouvre ses classiques ou on se plonge dans des comédies, drames, films étrangers ou jeune public. Des films patrimoniaux sur la libération de Grenoble, la Résistance, la montagne, ou encore sur le Critérium du Dauphiné sont également disponibles.
Ce panel d'œuvres éclectique est sélectionné et renouvelé régulièrement en collaboration avec les bibliothécaires des différentes communes de la métropole. Enfin, la numothèque met à disposition des cours d'autoformation, « *notamment les cours de code de la route, très appréciés* », précise Valerie-Anne Mange. Rendez-vous en ligne dès le 29 janvier ! •

EN CHIFFRE

186 000

Le nombre de visiteurs de la numothèque entre septembre 2023 et septembre 2024.

Comment ça marche ?

Si vous êtes inscrit dans une bibliothèque d'une commune de la métropole, vous pouvez faire votre demande de compte en ligne sur la numothèque, sans surcoût, ou vous rendre directement dans votre bibliothèque.
Si vous n'êtes pas inscrit en bibliothèque, vous pouvez faire une demande de compte provisoire en ligne. Il faudra ensuite s'inscrire dans une bibliothèque pour obtenir un accès définitif à la numothèque.

numotheque.grenoblealpesmetropole.fr

VIOLENCES SEXISTES

Demandez Angela !

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

Vous êtes suivie, importunée, vous vous sentez en insécurité ? Entrez dans un établissement et demandez Angela. Vous serez à l'abri, écoutée et aidée le temps qu'il faut. Ce dispositif national de lutte contre le harcèlement de rue a pour objectif de créer un réseau de lieux sûrs et solidaires pour accueillir les victimes : commerces, centres commerciaux, équipements publics et de loisirs, collectivités et même transports en commun. Ces lieux sont reconnaissables grâce à l'autocollant "Ici demandez Angela". Mais qui est Angela ? Il s'agit simplement d'un nom de code, une manière discrète de signaler ses difficultés. Les employés de l'établissement comprennent immédiatement que la personne a besoin d'aide ou cherche un refuge. « *Ils ont été sensibilisés pour recevoir et accompagner la victime, ils ont appris les bons réflexes et les postures à adopter face à quelqu'un qui peut être en état de stress ou même de sidération* », explique Émilie Bolusset, chargée de mission à la Métropole.

FORMER LES EMPLOYÉS

Aujourd'hui, ce sont 11 communes de la Métropole qui sont déjà partenaires du dispositif, avec plus de 95 employés de 50 établissements formés par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Isère (CIDFF). Et Grenoble Alpes Métropole entend déployer Angela dans le maximum de structures ! À l'hypermarché E.Leclerc Comboire, le dirigeant Olivier Trichet souligne l'importance de l'implication de son équipe : « *C'est un rôle citoyen. Nous pouvons être un soutien pour lutter contre toute forme de violence et de harcèlement.* » •

© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

EXPÉRIMENTATION

Congés menstruel, deuxième parent, interruption de grossesse : la Métropole innove pour l'égalité

Le milieu professionnel est une source importante d'inégalités entre les femmes et les hommes. Au 1er janvier 2025, Grenoble Alpes Métropole a instauré, à titre expérimental, trois nouvelles autorisations spéciales d'absence (sur présentation d'un certificat médical), dans le cadre de son engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes :

- un congé pour le deuxième parent, alignant sa durée sur celle du congé maternité (soit six semaines de plus que le congé paternité ou accueil d'enfant),
- un congé de santé menstruelle permettant jusqu'à 15 jours d'absence par an pour les agentes souffrant de troubles liés aux règles ou à la ménopause,
- un congé pour interruption de grossesse, offrant deux jours d'absence pour les agentes concernées.

Ces dispositions répondent à des enjeux sociétaux majeurs : elles visent à rééquilibrer les responsabilités parentales, à reconnaître des problématiques spécifiques aux femmes et à limiter les impacts professionnels de ces situations, souvent invisibilisées. Pour la Métropole, il s'agit également d'améliorer la qualité de vie au travail et de favoriser une meilleure articulation entre vie professionnelle et personnelle, tout en soutenant la progression des femmes dans leur carrière. Ces mesures seront expérimentées pendant un an, avec l'ambition d'ouvrir la voie à une adoption pérenne. Elles font de Grenoble Alpes Métropole l'une des collectivités les plus ambitieuses de France en la matière. « *Avancer, toujours, sur l'égalité femmes-hommes, est notre impératif* », commente Corine Lemariey, conseillère métropolitaine déléguée à l'égalité hommes-femmes. « *Parce que ce combat est intimement lié aux autres défis environnementaux et sociaux auxquels nous faisons face. À ce titre, nous nous mobilisons sur tous les volets de nos politiques, en voulant faire de Grenoble Alpes Métropole une institution référente sur le sujet.* » •

VOIE PUBLIQUE

Travaux en cours ou à venir

Le début d'année est l'occasion de faire le point sur les gros travaux menés par la Métropole sur l'espace public, en particulier dans la combe de Gières, et à partir de mars, sur le pont d'Oxford à Grenoble.

Presqu'île scientifique : sécurisation du pont d'Oxford

Les haubans du pont d'Oxford, ces câbles qui soutiennent le pont entre Grenoble et Saint-Martin-le-Vinoux, nécessitent d'être remplacés pour garantir la sécurité des véhicules. Complexes, les travaux vont s'étaler de janvier à fin octobre 2025. La circulation sera complètement coupée de nuit (20 h 30 à 6 h) de mi-mars à mi-mai. Et à partir de mi-mai jusqu'à mi-septembre, le pont sera impraticable 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, le temps de remplacer les haubans. Durant les travaux, les piétons et cycles pourront emprunter la passerelle Pique Pierre. Les voitures et camions devront emprunter les ponts du Vercors ou de la Porte de France.

Combe de Gières : rénover l'assainissement et créer une voie cyclable

Après une pause durant les vacances de Noël, les travaux se poursuivent sur la RD524, plus connue sous le nom de combe de Gières. La Métropole pose une canalisation qui conduira les eaux usées depuis Saint-Martin-d'Uriage (Communauté de communes Le Grésivaudan, qui finance 90 % de l'opération) jusqu'à la station d'épuration Aquapole au Fontanil-Cornillon (Métropole). Profitant du chantier, la Métropole réalisera ensuite des travaux d'aménagements cyclables. La fin de l'ensemble des travaux est prévue pour l'été 2026. La circulation est impactée avec la mise en place d'un alternat, marqué par des feux tricolores. Il est conseillé de privilégier les transports en commun ou le covoiturage.

Chronovélo en vue à Fontaine

Après l'enfouissement des réseaux électriques et de télécoms et la rénovation des réseaux d'eaux, les travaux de l'avenue du Vercors, à Fontaine, passent en surface : en ce début d'année 2025, les agents vont passer à la réfection de la chaussée, et construire une Chronovélo dans la continuité de l'axe cyclable du pont du Vercors. Des trottoirs seront aménagés, puis l'avenue sera végétalisée. Fin de l'ensemble prévu au premier semestre 2026. D'ici là, des déviations ponctuelles des véhicules et des bus pourront être mises en place.

Un nouveau cœur de village à Vaulnaveys-le-Haut

À Vaulnaveys-le-Haut, l'aménagement Cœurs de ville cœurs de métropole est en cours et se poursuivra jusqu'en février 2026. Au programme, le réaménagement du centre-bourg (place du Champ de Foire, place Eugène-Riband, route de Brié, parking des Chanssures, une partie de l'avenue d'Uriage) avec équipements de gestion des eaux pluviales, trottoirs, et création d'un plateau d'accès à l'arrêt du bus 23.

Réfection des réseaux d'eaux usées dans la combe de Gières.

© Pascal le Cholette / Grenoble Alpes Métropole

Entrée de ville réaménagée à Varces-Allières-et-Risset

Des travaux de réaménagement de l'entrée nord de Varces-Allières-et-Risset, au niveau du carrefour de l'Orme en sortie d'autoroute, vont se dérouler en deux phases entre mars et décembre 2025. Cela entraînera des perturbations de circulation au niveau du carrefour. Par ailleurs, un alternat sera mis en place entre la route du Pavillon et le carrefour de l'Industrie, dans le cadre de la création d'une piste cyclable. •

grenoblealpesmetropole.fr/travaux

2025, l'année du Rondeau

L'année 2025 sera mouvementée au Rondeau ! Ce gros chantier, qui vise à fluidifier et simplifier, de façon pérenne, le trafic sur le nœud entre la rocade et l'A480, sera achevé en fin d'année. D'ici là, perturbations à prévoir à compter de mi-mars : pendant 8 semaines, il sera impossible de quitter la rocade (RN87) pour rejoindre directement l'A480 en direction du sud (vers l'espace Comboire et Le Pont-de-Claix). Des itinéraires de déviation seront mis en place.
À la fin du printemps, la nouvelle section de la rocade entrera en service et empruntera un nouveau "tunnel" qui accueillera tous les véhicules partant sur l'autoroute. En septembre, la passerelle piétons-cycles franchissant l'A480 sera ouverte. Le large plateau reliant Grenoble et Échirolles, qui viendra couvrir le fameux tunnel, sera achevé d'ici la fin de l'année. Des cheminements piétons et cycles, des plantations et de nouveaux arrêts de bus sont prévus pour rapprocher Technisud (Grenoble) et le quartier Navis (Échirolles).

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

ALIMENTATION DURABLE

Un défi pour réduire l'empreinte carbone de nos assiettes

Montrer qu'on peut cuisiner des plats sains, pas chers et respectueux de la planète : c'est l'objectif du concours culinaire qui a été proposé aux associations des quartiers prioritaires de la métropole. Onze équipes ont participé.

Aux fourneaux ce soir-là il y a Carmela, Samuel, Soraya, Françoise… Tous font partie de l'association grenobloise Un Jardin sans frontières qui participe au défi lancé par la Métropole. Il s'agit d'inventer et de réaliser deux plats ayant le plus faible impact environnemental possible avec un budget maximum de 5 euros par personne. Le tout, en privilégiant des produits locaux et de saison.

Impossible direz-vous ? Avec un peu d'imagination, l'équipe de cuisiniers amateurs a relevé le challenge haut la main. « *On est partis d'une recette de lasagnes typique de la région des Pouilles en Italie et on l'a adaptée. Par exemple, on a remplacé les haricots par des blettes, la tomate par une préparation à base d'ail et le parmesan par du fromage de chèvre dur* », explique Carmela, l'une des participantes.

À tour de rôle depuis le mois de novembre, les 11 équipes, toutes issues de quartiers prioritaires de Grenoble, Fontaine ou Saint-Martin-d'Hères, ont soumis leur plat à un jury composé d'une diététicienne, d'un cuisinier et d'un habitant du quartier. Chaque recette a été évaluée en fonction de son impact environnemental, de ses qualités nutritionnelles mais aussi du goût, du respect du budget, de son originalité… Les équipes ayant mis en place le zéro déchet ou utilisé un mode de cuisson moins énergivore - comme la marmite norvégienne - ont été valorisées par un bonus.

ENCOURAGER LE CHANGEMENT D'HABITUDES ALIMENTAIRES

Dans la métropole grenobloise, 18 % de l'empreinte carbone des habitants provient de l'alimentation. Elle représente un enjeu central dans la lutte contre le dérèglement climatique. C'est pourquoi la Métropole met en place diverses actions, notamment dans le cadre du Mois de la transition alimentaire, pour sensibiliser les habitants à l'évolution de leurs comportements. Avec ce défi, elle s'adresse aux habitants des quartiers où la précarité est plus forte et l'offre alimentaire moins diversifiée. Avec un message : chacun peut agir à son niveau, pour sa santé et pour l'environnement, en prenant quelques bonnes habitudes alimentaires (voir encadré). À l'instar de Carmela, pour qui le concours a été révélateur : « *Travailler sur ce défi m'a fait réfléchir. Aujourd'hui, je cuisine déjà autrement.* » •

Les trois lauréats

- ✔ **MDH George-Sand (Fontaine)** : prix de la meilleure recette santé-environnement
- ✔ **Association La Pirogue (Grenoble)** : prix de la créativité et de l'originalité avec une proposition complète sur le thème de la mer (décoration, costumes, présentation des plats…)
- ✔ **Association le Diaconat protestant (Grenoble)** : prix coup de cœur pour l'équipe composée d'habitants du quartier qui ne se connaissaient pas avant le défi.

« Bien manger est une habitude à prendre et surtout à apprendre. Ces défis cuisine sont une opportunité de montrer qu'il est possible de changer ces habitudes alimentaires. En relevant ce challenge, les habitants prouvent que bien manger peut-être accessible à tous : se faire plaisir et protéger sa santé, tout en maîtrisant son budget. »

Laëtitia RABIH, conseillère déléguée aux solidarités et à la politique de la ville, adjointe au maire d'Échirolles

© Quentin Chevrier

ÉVÉNEMENT

La biennale Experimenta investit le territoire

Cette année, l'événement phare porté par l'Hexagone durera plus longtemps et investira davantage de lieux publics, avec des rendez-vous arts - sciences (et festifs) au Grand Marché des Alpes (MIN), à Cosmocité, sur le campus… Découvrez la sélection de la rédaction.

▸ À la Bastille, le flux, la nuit et un cri

La Bastille devient, le temps d'un mois, le cœur du réacteur Experimenta. La biennalle investit deux salles. La salle Dutrievoz avec plusieurs installations comme *Flux* de Clément Edouard et Pierce Warnecke sur la disparition d'un cours d'eau, ou *Ce qu'il reste à la nuit* de Mathilde Reynaud, Damien Baïs et Fabien Malbet, sur la fascination exercée par les exoplanètes. La salle Lesdiguières accueillera également plusieurs expositions comme *Belly of a glacier* de Ohan Breiding ou encore *Solaris* de Nicky Assmann. Enfin, le centre d'art Bastille présentera *Comment (faire) pousser un cri ?* de Pierrick Lefranc et Marc Sollogoub, une performance inspirée des chants inuits du Québec.

▸ À l'Hexagone, Cœurcolère

Dans *Cœurcolère*, trois performeuses et une musicienne font le parallèle entre la colère des luttes féministes et la fascination des sociétés occidentales pour le nucléaire. Jusqu'ici contenue, la colère féminine peut-elle être source d'énergie ? Peut-elle provoquer une réaction en chaîne comme dans un réacteur nucléaire ?

À voir le 4 février à Meylan

▸ À Cosmocité, Melt

Experimenta investit le centre des sciences de la Métropole avec le concert-conférence *Melt* qui fait entendre les sons captés à l'intérieur des glaciers accompagnés d'une conférence scientifique sur ces phénomènes. Grâce aux travaux des glaciologues Lucas Davaze et Antoine Rabatel, *Melt* « *nous faire ressentir l'urgence de la crise écologique à travers les glaciers* ».

À voir du 7 au 9 février au Pont-de-Claix

▸ Au Grand Marché des Alpes, Pléonexie

Pléonexie : volonté de posséder toujours plus (que les autres). C'est sur la base de ce désir que Maxime Houot propose une installation immersive monumentale au Grand Marché des Alpes (ex-MIN), 18 mètres de haut et 150 mètres de long. L'artiste y explorera les dégâts de la pléonexie sur notre environnement et notre humanité.

À voir les 8 et 9 février à Grenoble

▸ À l'Ilyade, Point de bascule

Tout commence le jour où Barthélémy Champenois, chercheur-cycliste, ouvre un courrier d'Air France, proposant de compenser pour lui les émissions de CO_2 de son vol pour New York où il a présenté sa dernière conférence. Il choisit de refuser l'offre pour s'en charger lui-même et se retrouve embarqué dans une course folle à la compensation carbone.

À voir le 13 février à Seyssinet-Pariset

Un mois entier et plus de 40 événements

La 12e édition de la biennale Experimenta s'étend dans le temps et le territoire. D'habitude proposé pendant une dizaine de jours, l'événement durera cette année un mois : du 4 février au 1er mars. D'ordinaire concentrée sur la Presqu'île scientifique, la biennale prend le large et pose ses valises dans 12 communes, de la Métropole et même au-delà. Au programme de cette édition inhabituelle : une quarantaine de spectacles et d'expositions mêlant arts et sciences autour des grands enjeux sociétaux.

Programmation complète sur experimenta.fr

SYLVAIN WASERMAN, PRÉSIDENT DE L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT

Transition écologique : 1ère Métropole de France !

L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a signé avec la Métropole un accord pour mener à bien deux projets : le centre de méthanisation à Murianette et la conversion de la chaufferie de la Poterne à 100 % au bois. Rencontre à Pôle R avec Sylvain Waserman, PDG de l'Ademe.

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

➤ L'Ademe vient de récompenser la Métropole grenobloise en lui attribuant le label Climat Air Énergie 5 étoiles. Pour quelle raison ?

Sylvain Waserman : Grenoble Alpes Métropole a obtenu en effet 5 étoiles mais elle a eu aussi la meilleure note de notre programme Territoire engagé pour la transition écologique. Elle a obtenu un score de 88 %, ce qui la place en tête des Métropoles de sa catégorie. C'est un résultat qui reflète la façon dont elle a abordé la transition écologique sous tous ces aspects. Car pour avoir un score comme celui-là, il ne faut laisser aucun angle mort, maîtriser tous ces sujets et avoir des résultats. Il faut donc être très engagé sur le chemin de la transition écologique.

➤ Vous avez renouvelé votre partenariat avec la Métropole à Pôle R, lieu dédié au réemploi et à l'économie circulaire. Que pensez-vous de ce lieu unique en France ?

Il est innovant à deux égards. D'abord, il permet de fédérer les acteurs de l'économie sociale et solidaire, et c'est quelque chose qui manque dans le paysage, des acteurs qui s'unissent pour faire front commun. Ensuite, le Pôle R permet de passer [l'activité du réemploi] quasiment à l'échelle industrielle, de passer d'une pratique anecdotique à quelque chose qui a un impact massif sur le territoire. Et cela, c'est très innovant.

➤ Vous venez de signer avec Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole, trois nouvelles conventions. De quoi s'agit-il ?

La première est un financement pour verdir à 100 % le réseau de chaleur et atteindre le zéro énergie fossile *[en convertissant au bois-déchets la chaufferie de la Poterne, ndlr]*.
La deuxième porte sur les biodéchets, qui sont composés à 80 % d'eau et finissent, de manière absurde, par être brûlés dans la majorité des cas. Il faut trouver des moyens de valoriser ces biodéchets en produisant par exemple du biométhane, c'est-à-dire de l'énergie. C'est le cas ici *[avec la plateforme compostage de Murianette, ndlr]*.
Enfin, la troisième convention doit nous permettre de poursuivre le partenariat de longue date entre la Métropole et l'Ademe, qui s'est inscrit dans la confiance et dans la durée. •

SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS / NOTRE-DAME-DE-COMMIERS

Promenons-nous sur les rails

Le vélorail, quésaco ? Il s'agit d'un véhicule à pédales – ici doté d'une assistance électrique – circulant sur les anciennes voies de chemins de fer. Ce véhicule insolite permet de découvrir les paysages environnants à son rythme, en étant au plus proche de la nature.
L'activité sera proposée de façon saisonnière entre Saint-Georges et Notre-Dame-de-Commiers, sur la partie de l'ancienne voie ferrée du Petit train de La Mure qui n'est plus exploitée depuis un éboulement survenu en 2010. Il faudra compter environ 2 heures de balade – et environ 40 euros pour cinq personnes – pour réaliser le parcours de 14 kilomètres aller-retour.

© DR

Voici à quoi ressemble un vélorail. Celui de Saint-Georges-de-Commiers sera doté d'une assistance électrique, indispensable vu le dénivelé.

Le circuit traversera notamment quatre tunnels et offrira un magnifique point de vue sur le Drac, au-dessus du barrage de Notre-Dame-de-Commiers. Des travaux vont être réalisés en amont afin d'aménager les aires de départ et d'arrivée du vélorail, de nettoyer la voie ferrée et de la mettre aux normes de sécurité. D'autres aménagements suivront dans un second temps. Le projet est soutenu par la Métropole qui a attribué un fonds de concours de 40 000 euros à la commune de Saint-Georges-de-Commiers, et l'exploitation sera déléguée à Ecoloisirs, qui gère déjà plusieurs vélorails en Auvergne. L'ouverture de l'activité est fixée au mois d'avril, sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires. •

Le domaine de Rozan, à Sarcenas, a bénéficié du Fonds chaleur pour l'installation de chaudières bois et solaire thermique à la place du fioul.

ENTREPRISES, ASSOCIATIONS

Un système de chauffage au poêle

Pour les grosses structures (entreprises, associations, copropriétés, collectivités), la Métropole incite à installer un système de chauffage vertueux, en cofinançant leurs projets via le "Fonds chaleur". 90 projets ont déjà été subventionnés. Illustration auprès de trois bénéficiaires : un hôtel, un promoteur immobilier et une association.

Le Fonds chaleur, c'est quoi ?

Dispositif national géré par Grenoble Alpes Métropole, le Fonds chaleur permet aux entreprises, collectivités, copropriétés etc. de bénéficier d'aides pour l'installation de systèmes de chauffage de qualité et vertueux : panneaux solaires, chaudière à bois ou pompe à chaleur géothermique. En couvrant jusqu'à 65 % des coûts d'installation, cette aide permet de faire en sorte que, pour l'entrepreneur, l'investissement initial soit parfois moins coûteux que pour un système classique de chauffage au gaz ou électrique. Un investissement d'autant plus intéressant à long terme que ces systèmes de chauffage nécessitent peu d'entretien et sont peu gourmands en énergie. Les bénéficiaires du dispositif sont accompagnés par l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat), de la conception du projet à la livraison du chantier. Un suivi technique qui rassure et permet d'avoir un interlocuteur unique, parfaitement compétent dans le domaine.

▪ Au Domaine de Rozan, fonctionnalité et cachet

Lorsqu'il s'est lancé en 2022 dans la réhabilitation de l'ancien hôtel du col de Porte, aux limites de la Métropole mais en plein cœur du parc naturel de Chartreuse, dans une zone classée Natura 2000, il était logique pour Denis Pommeray de penser un projet bas carbone. Grâce au Fonds chaleur et à l'accompagnement précieux de l'Alec, il a pu bénéficier d'aide économique et de soutien logistique pour la mise en place d'un système de chauffage vertueux. « *L'Alec est d'un grand soutien, ils aident à qualifier le projet, ils réalisent les rapports soumis au bureau d'étude* », affirme-t-il. Initialement chauffés distinctement par des systèmes vétustes (fioul et chauffages électriques), les trois bâtiments du Domaine de Rozan bénéficient désormais d'un seul réseau de chauffage, alimenté par une chaudière

© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

Ci-dessus : À Saint-Égrève, l'association Sainte-Agnès a pu investir dans une pompe à chaleur. Le promoteur immobilier Efidim, lui, dote tous ses bâtiments neufs de systèmes de chaleur renouvelable, comme ci-dessous le bâtiment Genko sur la presqu'île grenobloise.

EN CHIFFRES (depuis 2018)

65 %
La part de l'installation prise en charge par le Fonds chaleur dans les entreprises (80 % pour les communes)

90
Le nombre de structures aidées

6,2
Tonnes de CO_2 évitées en six ans

7,4 millions d'euros
De subventions déjà accordées via le Fonds chaleur en six ans

centrale complétée par deux poêles à granulés qui, au-delà de leur dimension fonctionnelle, ajoutent du cachet aux parties communes. L'ensemble a été complété par six panneaux solaires qui fournissent 100 % de l'eau chaude sanitaire, également en partie financés par le dispositif Fonds chaleur.

▪ Chez Edifim, stabilité et compétitivité

Installé depuis une quinzaine d'années dans la région, le promoteur immobilier Edifim s'est lancé dans une réflexion poussée sur les systèmes de chauffage de ses projets immobiliers. « *Le désir était de répondre à une ambition énergétique forte* », explique le directeur de l'agence grenobloise Bruno Pascal-Suisse. « *La subvention du Fonds chaleur nous permet d'installer des chaufferies bois sur nos projets de logements collectifs et de rester compétitifs pour nos clients. Ceci d'autant plus que certains d'entre eux éprouvent une réticence à l'égard du chauffage au gaz, moins vertueux, est plus fortement soumis aux fluctuations du marché.* » Le premier projet livré en 2024 à Claix concerne une résidence de 44 logements, qui bénéficie d'une chaufferie bois centralisée. Une formule qui fonctionne puisque dans le courant de l'année à venir, d'autres projets d'envergure similaire, mêlant locatif et accession à la propriété, vont être livrés à Seyssins et à Vif.

▪ À l'Esat Sainte-Agnès, qualité et confort

À Saint-Égrève, l'Harmonyum est un bâtiment de plus de 3 000 m² dédié à « *l'inclusion réciproque* », projet qui consiste à faire se côtoyer des structures accueillant des personnes en situation de handicap et des entreprises du milieu ordinaire. Porté par l'association Sainte-Agnès, ce projet ambitieux sur le plan énergétique a bénéficié du Fonds chaleur pour faire installer une pompe à chaleur géothermique. « *Installer classiquement une chaudière et un système de climatisation indépendant, c'est aujourd'hui un non-sens* », déclare Olivier Marze, le directeur de l'association. « *L'installation d'une pompe à chaleur est certes un peu plus chère à l'investissement, mais reste tout à fait économique à l'exploitation.* » Par ailleurs, c'est également le confort de ses employés et des usagers du bâtiment qu'Olivier Marze met en avant : « *La qualité de l'air qui est apportée au sein du bâtiment est très agréable, très bien répartie dans l'ensemble des espaces et constante en toute saison.* » Fini les chocs thermiques et les coups de froid attrapés en plein été à cause d'une clim' mal réglée ! •

« L'impact du chauffage sur l'environnement est très important et nous devons sortir des énergies fossiles autant que possible tout en isolant les bâtiments. Pour cela, la Métropole accompagne tous les acteurs et tous les publics de son territoire, sans oublier les plus fragiles. »

Pierre VERRI, vice-président chargé de l'air, de l'énergie et du climat, maire de Gières

© Pascale Cholette / Grenoble Alpes Métropole

INDUSTRIE

Hytech vallée : cap au sud !

L'association Hytech Vallée rassemble une douzaine d'entreprises industrielles du sud de la métropole pour mieux faire connaître ce territoire méconnu mais dynamique.

Cela ne se sait pas forcément, mais la Métropole grenobloise est la deuxième métropole industrielle de France (derrière Saint-Étienne) en termes d'emploi, avec plus de 26 700 emplois et 630 entreprises. Et cela se sait encore moins mais à Champ-sur-Drac, Champagnier, Jarrie, Pont-de-Claix et Vizille bat une grosse partie de ce cœur industriel.

Sur ces cinq communes, on trouve en effet 8 zones d'activités majeures (la plateforme industrielle de Pont-de-Claix, la Zac du Saut-du-Moine, la ZI La Plaine…), des entreprises internationales comme Aledia, Arkema, Framatome, Avery Dennison, HRS, Becton Dickinson, mais aussi des PME innovantes comme SDCEM, CICI Orio et ECM Greentech. Ensemble, ces sociétés emploient environ 6 000 personnes.

Dynamique, ce bassin industriel reste pourtant largement méconnu – y compris des métropolitains. Pour y remédier, une douzaine d'entreprises se sont rassemblées en 2023, sous l'impulsion de la Métropole, au sein de l'association Hytech Vallée.

« MIEUX PROMOUVOIR NOS MÉTIERS »

Son objectif principal : améliorer l'image et l'attractivité de ce territoire afin d'attirer de nouvelles entreprises et des recrues. L'association estime en effet qu'un millier d'emplois seront à pourvoir sur le territoire de la Hytech Vallée d'ici 2030.

« *Nous devons trouver le moyen de mieux promouvoir nos métiers : il est dommage qu'un collégien de Jarrie, par exemple, ne sache même pas qu'il peut trouver un métier dans l'usine à côté de chez lui* », souligne Olivier Six, président de Hytech Vallée et de CIC Orio (et par ailleurs, conseiller métropolitain). Pour se faire connaître des plus jeunes, Hytech Vallée a mis en place des partenariats avec le lycée des Portes de l'Oisans à Vizille et le collège le Clos Jouvin de Jarrie, afin de favoriser les stages et les visites d'élèves dans les entreprises.

Pour les salariés, l'association a œuvré à l'installation d'un food truck dans la Zac du Saut-du-Moine, encourage le covoiturage et elle promeut l'application collaborative Mewowme pour faire du sport à plusieurs par exemple. D'autres actions sont à l'étude pour développer les liens avec le territoire, comme la création d'une carte "avantages" utilisable chez les commerçants de la région. •

Plus d'infos sur hytech-vallee.fr

« Développer des liens, partager nos problématiques »

Laetitia Di Grazia, groupe Avery Dennison

Le groupe américain Avery Dennison est leader mondial dans la fabrication de complexes auto-adhésifs et emploie 380 personnes à Champ-sur-Drac. L'entreprise, qui recrute en permanence, a adhéré à l'association Hytech Vallée pour « *gagner en attractivité et en visibilité* », selon Laetitia Di Grazia, *operations manager* européenne de l'entreprise. Mais pas uniquement : « *L'association nous permet aussi de développer des liens entre les entreprises et de partager nos problématiques. Par exemple, les jeunes choisissent de moins en moins la voiture pour venir au travail. Nous travaillons donc pour développer de nouvelles solutions de mobilité, comme le covoiturage.* »

« Dans un contexte économique national de plus en plus difficile, la Métropole confirme sa vocation d'animateur économique du territoire, œuvrant pour la bonne santé de nos entreprises et la défense des emplois. En particulier, en soutenant les initiatives collectives, comme celles d'Hytech Vallée, qui renforcent la compétitivité de nos zones industrielles du sud grenoblois et améliorent l'environnement de travail des salariés. »

Guy JULLIEN, vice-président chargé de l'économie, de l'industrie et de la résilience économique, conseiller municipal de Veurey-Voroize

FESTIVAL

5 bonnes raisons d'aller au Tech & fest

Le Tech & fest revient les 5 et 6 février à Alpexpo. On vous explique pourquoi cet événement est "the place to be" *.

1 Parce que c'est le grand rendez-vous de l'innovation technologique. Dirigeants de start-up et de grands groupes, chercheurs, ingénieurs, passionnés de sciences et de technologies se réuniront pour ce festival de l'écosystème numérique et technologique grenoblois. Parmi eux, Paul Watson, fondateur de l'ONG Sea Shepherd, qui interviendra en clôture du festival sur l'usage des nouvelles technologies pour la protection des océans mais aussi l'impact des innovations sur la biodiversité.

2 Parce que l'événement s'adresse à tous. Organisé autour de six univers (Tech&Human, Tech&Planet, Tech&Space…), l'événement accueillera environ 500 start-up et plus de 10 000 participants, dont plusieurs centaines de lycéens et collégiens, et plus de 200 intervenants.

3 Parce qu'en plus de la tech, il y a aussi du "fun". Au programme des deux jours : des conférences et des tables rondes sur l'intelligence artificielle, la cybersécurité ou encore les nouveaux matériaux. Mais aussi des visites guidées des entreprises et des centres de recherche du territoire, des ateliers décarbonation, des "deep-tech awards". Sans oublier une « *multitude de happenings et de moments festifs* », comme le live de Bon Entendeur ou le "food court ".

4 Parce que si vous recherchez un emploi dans la tech, c'est là que ça se passe. En plus des réunions et ateliers, un grand job dating est organisé pendant les deux jours du festival. Mais Tech&Fest, c'est surtout l'occasion rêvée de rencontrer en BtoB les chefs d'entreprise qui recrutent.

5 Parce que c'est l'occasion de retrouver le iForum. Le Tech & fest 2025 accueillera la 27e édition du iForum organisée par la Métropole grenobloise, le Grésivaudan et le Pays Voironnais. Installé dans un pavillon de 600 m², sa mission est de favoriser l'émergence et la croissance des start-up de ces territoires. •

* The place to be : L'endroit où il faut être.

Infos sur tech-fest.fr

© Pierre Jayet / Grenoble Alpes Métropole

EN BREF

© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

Kickmaker installe une micro-usine à Cémoi

Le groupe Kickmaker, spécialisé dans le développement et l'industrialisation de produits high-tech, a inauguré une micro-usine dans l'hôtel d'activités métropolitain Cémoi, à Grenoble. L'entreprise s'est installée dans un atelier de 370 m² spécialement rénové. Sa localisation à proximité de la Presqu'île a été déterminante dans le choix du site.

Les Dialogues métropolitains de l'économie

La deuxième édition des Dialogues métropolitains de l'économie se déroulera le jeudi 30 janvier au siège de la Métropole (1, place André Malraux à Grenoble) de 16 h 30 à 19 h 30, avec au programme, notamment, la présentation du baromètre de l'économie du territoire présenté par la Banque de France. L'événement s'adresse principalement aux entreprises, aux acteurs économiques du territoire (fédérations et syndicats professionnels…) et aux élus.

grenoblealpesmetropole.fr/dialoguesdeleco

Le Flash éco

La Métropole a lancé en janvier une nouvelle lettre d'informations. Baptisée le Flash éco, cette newsletter vous apporte l'info économique du territoire et vous présente les politiques publiques de la Métropole.

Inscriptions sur grenoblealpesmetropole.fr/newsletter

En 2024, l'ONG Médair a reçu un soutien financier de la Métropole pour offrir un accès à l'eau potable au village de Al Dahle'e, dans le sud du Yémen.

© Asso Impact CV

EN CHIFFRES

232 000 euros

C'est le montant du soutien de Grenoble Alpes Métropole pour la solidarité internationale autour de l'eau, pour permettre à six associations de mener à bien leurs projets.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Accès à l'eau potable, gestion des eaux usées : la Métropole soutient six pays

Pour la deuxième année consécutive, Grenoble Alpes Métropole et l'Agence de l'eau soutiennent financièrement des projets permettant de garantir l'accès à l'eau potable et un meilleur traitement des eaux usées dans les pays les plus pauvres. Six pays sont concernés.

Ouvrir son robinet et boire un verre d'eau : ce geste simple et quotidien pour la plupart d'entre nous n'est pourtant pas universel. Malgré les nombreux progrès accomplis, 2,2 milliards de personnes dans le monde n'avaient toujours pas accès à une eau potable gérée de façon sûre en 2022 (source : OMS/Unicef). Dans certains pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie centrale notamment, femmes et filles – à qui cette pénible tâche est dévolue – doivent parcourir plusieurs kilomètres par jour pour aller récolter cette précieuse ressource. L'eau est parfois impropre à la consommation car contaminée par des matières fécales ou polluée chimiquement.

C'est le cas dans le village de Al Dhale'e, au Sud du Yémen, où l'eau est contaminée par une trop grande présence de fluorure, naturellement présent dans le sol. L'un des projets soutenus par la Métropole consiste à mettre en place un système de filtration de l'eau afin de la rendre potable (lire par ailleurs). Dans tous les pays concernés, le manque d'accès à l'eau potable et la défaillance des systèmes d'assainissement entraînent la transmission de maladies comme le choléra, la diarrhée, la dysenterie, la poliomyélite… Il exacerbe également la malnutrition. Les enfants, qui sont les plus vulnérables, en sont les premières victimes. Chaque jour, près de 1 000 enfants de moins de 5 ans meurent des conséquences d'une eau insalubre. Le temps passé à collecter l'eau a aussi un impact sur l'éducation des enfants, qui ratent l'école, et sur l'émancipation des femmes. Sans oublier les conséquences sur la dégradation des écosystèmes, la production agricole ou encore la sécu-

Zoom sur 3 projets en cours ou à venir

Cap-Vert : de l'eau potable grâce aux énergies renouvelables

(Lauréat 2023)

Le projet de l'association Impact CV se déroule à Achada Loura, sur l'île de Santiago au Cap-Vert. Les 150 maisons de ce village perché dans les montagnes auront bientôt accès à l'eau potable grâce à la création d'un réseau d'adduction et de distribution qui utilisera l'énergie solaire afin de puiser l'eau dans les sols. « *L'accès à l'eau potable représente un changement fondamental pour la population, en particulier pour les femmes* », explique Ramos Bellarmino, membre de l'association. « *Aujourd'hui, ce sont elles qui consacrent une grande partie de leur temps à collecter l'eau, ce qui limite leur possibilité de développer d'autres activités économiques. Grâce à ce projet, elles pourront se libérer de cette charge et développer des activités génératrices de revenus comme l'élevage, le jardinage, voire le tourisme par exemple.* » L'assainissement sera également amélioré avec la création de 20 toilettes.

Sénégal : de l'eau pour les écoles du Boundou

(Lauréat 2023)

Basée à Grenoble, l'ONG Tétraktys mène des projets au Sénégal depuis plus de 20 ans. Celui financé par l'appel à projets 2023 concerne la réserve naturelle communautaire du Boundou qui regroupe quatre communes et s'étend sur 12 000 hectares au sud-est du pays. Dans ce territoire, 40 % des écoles ne disposent pas d'accès à l'eau. « *Le projet consiste à construire des infrastructures d'accès à l'assainissement et à l'eau, essentiellement des puits, qui permettront de capter l'eau dans les nappes souterraines* », explique Christian Pichoud, président de l'association. Un château d'eau de 7 mètres de haut et deux réservoirs de 5 000 litres ont déjà été construits. Des blocs sanitaires viendront par la suite équiper les écoles. Près de 2 000 écoliers sont concernés et seront sensibilisés à leur bonne utilisation.

Yémen : décontaminer l'eau de Al Dhale'e pour la rendre potable

(Lauréat 2024)

Enclavement du village, problèmes de ruissellement de l'eau dans un sol rocailleux, climat quasi désertique, pollution : à Al Dhale'e, l'accès à l'eau est particulièrement compliqué, alors que parallèlement les besoins ont augmenté de 12 % entre 2023 et 2024 dans la région. « *Il existe bien un système, mais l'eau qui sort n'est pas potable car le niveau de fluorure est trop élevé* », explique Annick Balocco, directrice France de l'ONG Médair qui porte le projet. « *L'objectif est de mettre en place un système de filtration de l'eau par osmose inversée afin de la rendre potable de façon durable.* » Ce travail est mené en lien étroit avec les communautés locales. « *Il est important de former des techniciens sur place pour la prise en charge du programme à long terme, et de sensibiliser les populations à l'hygiène (lavage des mains, conservation de l'eau…).* »

rité alimentaire… En bref, l'accès à l'eau est crucial pour la santé, la qualité de vie et le développement des populations.

YÉMEN, SÉNÉGAL, LAOS, BANGLADESH, HAÏTI, RWANDA

Régulièrement sollicitée pour apporter son soutien à des projets de coopération en matière d'eau et d'assainissement, la Métropole a décidé de structurer l'aide apportée aux associations en lançant un premier appel à projets en 2023*. Sur 13 dossiers déposés à l'époque, cinq projets ont été retenus et financés.
En 2024, le nombre de dossiers déposés à quasiment triplé et six lauréats se sont répartis 232 000 euros d'aide versée par la Métropole. Cette somme a été doublée par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, partenaire de l'appel à projets, pour atteindre près de 480 000 euros. Les projets seront réalisés au Sénégal, au Bangladesh, au Rwanda, à Haïti, au Yémen et au Laos en lien avec les populations locales. •

*Depuis 2005, la loi Oudin-Santini permet aux collectivités de mobiliser jusqu'à 1 % de leur budget eau et assainissement au bénéfice d'actions de solidarité internationale dans ces secteurs.

© Asso Impact CV

Le village de Achada Loura ou 6 200 m de tranchées ont été réalisées afin de raccorder les 150 maisons.

QUALITÉ DE L'AIR

Nouvelle étape de la ZFE : pensez aux aides !

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

Après l'interdiction des véhicules classés sans Crit'Air et Crit'Air 5 en 2023, puis celle des Crit'Air 4 en janvier 2024, les Crit'Air 3 sont à leur tour interdits de circuler dans la zone à faibles émissions depuis le 1er janvier 2025. Comme ce fut le cas lors des étapes précédentes, une période pédagogique de six mois est observée. Cette période permet aux propriétaires des véhicules Crit'Air 3 de trouver des solutions de mobilité adaptées, notamment en sollicitant le dispositif d'accompagnement mis en place par le Smmag et la Métropole. Conçu autour de conseils personnalisés, celui-ci propose jusqu'à 3 000 euros d'aides sur trois ans pour profiter de l'ensemble des services de mobilité alternative (transports en commun, M vélo+, vélo et trottinette électrique en libre-service, autopartage, covoiturage…). Ce montant sera d'ailleurs élevé à 5 000 euros au printemps. Une aide au changement de véhicule pouvant aller jusqu'à 3 500 euros existe également.

1200 HABITANTS DÉJÀ ACCOMPAGNÉS

Depuis le lancement de ce dispositif en septembre 2023, près de 1 200 usagers ont pris rendez-vous pour un "entretien ZFE" et ont été accompagnés. Parallèlement, le dispositif d'aide à l'achat de vélo (jusqu'à 1 500 euros) connait un vrai succès avec près de 3 000 aides versées en un an. Imposée par l'Etat, la ZFE métropolitaine a été mise en place dans 13 communes (de 7 h à 19 h du lundi au vendredi) et vise à améliorer la qualité de l'air. •

Infos sur zfe.grenobealpesmetropole.fr

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

RENDEZ-VOUS

Le Mois de l'énergie, le bon moment pour les économies

Chaque année, la Métropole organise le Mois de l'énergie pour répondre à toutes vos questions sur le chauffage, la rénovation thermique ou les énergies renouvelables. En 2025, l'événement se déroule du 27 janvier au 26 février sur l'ensemble du territoire métropolitain avec au programme, une cinquantaine d'événements : visites guidées, spectacles, ateliers collaboratifs, webinaire ou encore conférences. Le Mois de l'énergie, c'est donc le bon moment pour :

- **Rencontrer les conseillers de l'Alec et de la Métropole** sur les marchés (Eybens, Grenoble, Gières…) et prendre un café, participer à des jeux, assister à des spectacles et surtout profiter de conseils sur la rénovation énergétique ou la meilleure façon de réduire votre consommation d'énergie.
- **Visiter des logements** (appartements témoins, maisons individuelles et copropriétés) déjà rénovés ou en cours de rénovation, et donc bénéficier là encore de conseils précis et concrets sur les étapes, les aides, les solutions techniques… Des visites sont prévues à Grenoble, Fontaine ou encore Vizille.
- **Participer à des ateliers** pour apprendre à réaliser des économies d'énergie, profiter d'astuces et de conseils et découvrir de petits matériels à installer facilement pour réduire sa consommation d'eau et d'énergie, avec la garantie de conserver le même confort.
- **Visiter de grands équipements structurants** comme Biomax, la centrale de production de chaleur et d'électricité au bois qui alimente le réseau de chauffage urbain de la Métropole. •

Programmation complète sur grenoblealpesmetropole.fr/moisdelenergie

AGENDA

VISITE

Découvrez les coulisses de Biomax

Le 29 janvier et le 5 février, à Grenoble (gratuit)

© L. Frangella / Grenoble Alpes Métropole

Le saviez-vous ? La métropole grenobloise compte le 2e réseau de chaleur le plus important de France, avec 185 km de tuyaux enterrés qui alimentent 46 000 logements, le campus de Saint-Martin-d'Hères, le CHU, le musée de Grenoble, le centre commercial Grand'Place… La chaleur est envoyée dans le réseau par cinq unités de production, dont la plus importante est Biomax, inaugurée en 2020 sur la presqu'île scientifique de Grenoble. Biomax ouvrira ses portes aux visiteurs, les 29 janvier et 5 février, à l'occasion du Mois de l'Énergie.

Inscriptions sur chauffage-urbain-grenoble.fr

CONFÉRENCE

Najat Vallaud-Belkacem à l'affiche

Jeudi 13 février au siège de Grenoble Alpes Métropole (gratuit)

Un jeudi par mois d'octobre 2024 à juin 2025, la Métropole ouvre les portes de son siège aux métropolitains et donne carte blanche à une personnalité afin qu'elle partage sa vision des transitions. Jeudi 13 février 2025 à 18 h 30, l'invitée est Najat Vallaud-Belkacem, présidente de France Terre d'Asile, conseillère régionale, ancienne ministre. Le titre de sa conférence : Tracer l'avenir.

grenoblealpesmetropole.fr/pressecitron

VISITE

Quand les déchets produisent de l'énergie

Le 19 février à La Tronche (gratuit)

Tous les déchets non recyclables de la Métropole (ceux jetés dans les poubelles grises, mais aussi les déchets industriels ou médicaux) sont incinérés dans le grand four de l'usine d'Athanor, juste à côté du centre de tri. Dans le cadre du Mois de l'Énergie, découvrez le fonctionnement de l'incinérateur et comment la chaleur qu'il produit est réinjectée dans le réseau, pour chauffer des logements et bâtiments publics.

Inscriptions sur chauffage-urbain-grenoble.fr

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

FESTIVAL

Musique sans frontières aux Détours de Babel

Du 21 mars au 13 avril dans plusieurs communes de l'Isère

Vendredi 21 mars, le festival lance sa 15e édition anniversaire avec une grande soirée d'ouverture autour des musiques du monde et de l'électro à la Belle Électrique. Puis, les découvertes musicales s'enchaînent dans différentes salles de l'agglomération avec des artistes comme Silvia Pérez Cruz, Lemma, la compagnie Rassegna… Au rang des rendez-vous insolites, la découverte du gamelan balinais ou encore des percussions à base de bombes de peinture et d'accessoires.

musiques-nomades.fr

© DR

COURSE

Grenoble Vizille, à l'entraînement !

Dimanche 6 avril à Vizille

© Vianney Thibaut / Grenoble Alpes Métropole

Trails en solo ou en relais, randos de 10, 15 ou 21 km, course des enfants : la plus métropolitaine des épreuves sportives, Grenoble-Vizille, revient chaque printemps avec son lot de déguisements. Les inscriptions sont ouvertes (6 € à 50 € selon les épreuves), et l'entraînement démarre !

grenoble-vizille.fr

JEU VIDÉO

Tournoi géant de Mario Kart

Jusqu'en mai dans les bibliothèques de plusieurs communes

Les phases de qualification ont déjà commencé ! Les bibliothèques intercommunales (Échirolles, Fontaine, Meylan, Vaulnaveys-le-Haut) accueillent au premier trimestre 2025 un grand tournoi de Mario Kart. Après la phase de qualif' jusqu'au 26 mars, place aux phases finales au mois d'avril. La rencontre des meilleurs champions aura lieu le 17 mai au stade des Alpes. Tournoi accessible dès 8 ans, présence maximum d'un adulte par équipe (les équipes sont formées à l'issue des phases qualificatives).

grenoblealpesmetropole.fr/agenda

INFOS PRATIQUES

MOBILITÉ

▪ Agences M
Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements…

51, avenue Alsace-Lorraine, Grand'Place
15, boulevard Joseph-Vallier (Grenoble)
431, avenue Ambroise-Croizat (Crolles)

▪ Relais TAG du Campus
Horaires, trafic, abonnements et recharge

442, avenue de la Bibliothèque, Saint-Martin-d'Hères
mobilites-m.fr

▪ Agences M Vélo +
Location de vélos courte ou longue durée.
Deux agences : parvis de la gare (Grenoble) et campus (Saint-Martin-d'Hères), et de nombreuses agences mobiles dans les communes.

www.veloplus-m.fr
accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

▪ Citiz
Location de voitures en libre-service téléchargez l'appli Citiz.

alpes-loire.citiz.coop
alpes-loire@citiz.fr
04 76 24 57 25

VOIRIE

▪ Problème sur l'espace public
Nids-de-poule, mobiliers cassés, feux tricolores défectueux… contactez-nous :

0 800 500 027
grenoblealpesmetropole.fr/voirie

ACCESSIBILITÉ

Rendez-vous sur www.grenoblealpesmetropole.fr
Le *Métropole Mag* est disponible en version audio sur le site web de Grenoble Alpes Métropole, lui-même 100 % accessible. Le magazine est aussi disponible à l'écoute à la bibliothèque grenobloise Kateb-Yacine, à Grand Place.

grenoblealpesmetropole.fr/magazine

ÉNERGIE

▪ Réduire sa facture
Suivre vos conso d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.

grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

▪ Changer sa cheminée
Avec la Prime air bois, installez un appareil de chauffage bois plus performant et moins polluant.

grenoblealpesmetropole.fr/poele

EAU

▪ L'eau potable

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable

Pour Grenoble, Champ-sur-Drac, Claix, Échirolles, Eybens, Gières, Meylan, Mont-Saint-Martin, Noyarey, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Égrève, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Varces, Veurey-Voroize :
Tél. du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30 au 04 76 86 20 70

Pour les autres communes de la Métropole :
Tél. du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h au 04 85 59 50 00

▪ Les eaux usées

grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
04 76 59 58 17

DÉCHETS/TRI

▪ Numéro vert
Collecte, conseils de tri, retrait de bacs… Appel et service gratuits du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

0 800 50 00 27
grenoblealpesmetropole.fr/dechets

LOGEMENT

Faire une demande de logement social, améliorer son logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire en accession sociale : découvrez les actions de la Métropole.

grenoblealpesmetropole.fr/logement

→ VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES ←

Je souhaite me lancer et créer mon entreprise, la Métropole peut-elle m'aider ?

- **Oui, une équipe de développeurs économiques est à votre écoute pour vous accompagner dans la recherche d'aides, de financements ou de locaux.**
- **Deux fois par an, la Métropole organise le forum "Je crée ma boîte". Que vous ayez une simple idée ou un projet déjà avancé de création d'entreprise, ce forum vous permettra de rencontrer des professionnels de l'accompagnement et du financement, et d'assister à des conférences.**
- **Ce forum se décline désormais en un site web, créé par la Métropole, le Pays Voironnais et le Grésivaudan. Vous pourrez y réaliser un autodiagnostic de votre projet, qui vous aidera à aller directement vers les bons interlocuteurs. Un agenda des rendez-vous utiles et un annuaire des structures sont également disponibles.**
- **Rendez-vous sur jecreemaboitegrenoblealpes.fr**

C'est quoi l'égalité filles-garçons ?

L'égalité filles-garçons, c'est l'idée que tous les enfants doivent avoir les mêmes droits et les mêmes chances dans la vie quel que soit leur sexe.

Dire non à la violence

Filles ou garçons, il est important de **traiter les autres avec respect et bienveillance,** sans violences ni intimidation, que ce soit à l'école ou ailleurs.

Lutter contre les stéréotypes et les préjugés

Ces idées toutes faites sont fausses. Elles limitent les filles et les garçons qui n'osent parfois pas faire ce qu'ils aiment ou s'exprimer par peur d'être jugés.

Avoir les mêmes droits

En France, hommes et femmes ont les mêmes droits, à la maison comme au travail. **Pourtant, il existe encore des inégalités :** les femmes passent par exemple deux fois plus de temps à s'occuper de la maison et des enfants.

Être libre de tes choix

Fille ou garçon, il est important de choisir tes loisirs, tes études et ton métier **en respectant uniquement tes envies et ta personnalité.**

© Lou Catala / Grenoble Alpes Métropole

Expression des 8 groupes politiques représentés à la Métropole.

Chacun d'entre eux dispose de 800 signes pour exprimer son point de vue.

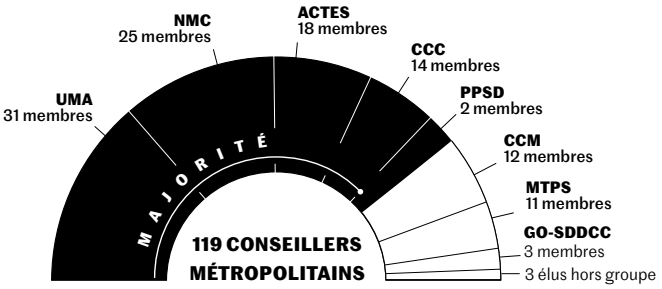

UMA

Chloé Pantel
Adjointe au maire de Grenoble
Lionel Coiffard
Conseiller municipal de Vizille
Coprésidente et coprésident du groupe Une Métropole d'Avance (UMA)

L'année 2025 à la hauteur des enjeux de notre grand territoire Grenoblois

Nous adressons nos vœux aux habitantes et habitants des 49 communes de la Métropole Grenobloise, tout en réaffirmant notre engagement à améliorer le quotidien de chacune et chacun. Nous apportons notre soutien à chaque commune et aux élus du territoire dans la mise en œuvre de leurs actions municipales.
Le flou politique national, les années d'affaiblissement des services publics nationaux et les baisses des ressources de nos communes doivent nous obliger à faire de la Métropole le moteur de la transformation et de l'adaptation des services publics locaux, qui restent précieux au quotidien pour les habitantes et habitants, ceci afin d'anticiper et pouvoir construire un avenir désirable pour mieux vivre ici !
Bonne année 2025 !

unemetropoledavance.fr

NMC

Anahide Mardirossian
Adjointe au maire de Saint-Martin-le-Vinoux
Marc Oddon
Maire de Venon
Jean-Luc Corbet
Maire de Varces-Allières-et-Risset
Coprésidente et coprésidents du groupe Notre Métropole Commune (NMC)

Bonne année 2025 !

En ce début d'année, les élus du groupe NMC présentent aux Métropolitains leurs meilleurs vœux pour 2025. L'année 2024 a marqué la réalisation de nombreux projets dont nous pouvons être fiers notamment en matière de mobilité.
Grace au travail du SMMAG, nous bénéficions désormais d'un seul réseau unifié entre les territoires du Grésivaudan et de la Métropole. De nouvelles lignes ont été créées et les fréquences ont été multipliées pour favoriser l'utilisation des transports en commun au quotidien. Une avancée majeure qui permet aux habitants de traverser plus facilement le territoire avec un même ticket et une tarification unifiée.
L'intégration récente des compétences mobilités du Pays Voironnais au sein du SMMAG est un autre symbole important, pour arriver à terme, à un réseau de transport unique entre la Métropole, le Grésivaudan et le Pays Voironnais.

notremetropolecommune.fr

ACTES

Souad Grand
Adjointe au maire de Pont-de-Claix
Laetitia Rabih
Adjointe au maire d'Échirolles
Bertrand Spindler
Maire de La Tronche
Coprésidentes et coprésident du groupe Arc des Communes en Transitions Écologiques et Sociales (Actes)

Industries chimiques

Les salariés de Vencorex au Pont-de-Claix sont toujours en grève pour la sauvegarde de leur entreprise, et plus largement pour la sauvegarde des industries chimiques de notre territoire. Notre métropole est l'une des plus industrielles des vingt-deux métropoles françaises. Grenoble, ses montagnes, son université, ses centres de recherches, sa microélectronique, mais aussi sa chimie ! Pour ne pas tout voir se délocaliser en Asie, la France et l'Europe doivent intervenir et ne pas laisser faire les marchés. Les créations de richesse sur notre territoire, ce seront les ressources financières de demain, qui alimenteront nos services publics, nos actions de solidarité et de lutte contre le réchauffement climatique. Sauvons la plateforme, sauvons les emplois !

facebook.com/elusactes.lametro

CCC

Jean-Paul Trovero,
Conseiller municipal de Fontaine
Président du groupe Communes, Coopération et Citoyenneté (CCC)
Pierre Labriet
Adjoint au maire d'Échirolles
Diana Kdouh
Conseillère municipale de Saint-Martin-d'Hères

Vencorex : il faut nationaliser !

La société Vencorex établie sur la plateforme chimique du Pont-de-Claix est en redressement judiciaire et le tribunal de commerce doit statuer le 6 mars sur la seule offre de reprise.
Les salariés, grâce à une grève de 2 mois, ont arraché de meilleures primes de licenciement et la reprise de plus de salariés. Mais ce n'est pas suffisant puisque seuls 54 emplois sur 450 seraient préservés. C'est en fait plusieurs milliers d'emplois qui sont menacés autour des plateformes chimiques de l'agglomération et au-delà.
L'industrie chimique est un enjeu stratégique, économique et social. Il faut sortir du laissé faire libéral, l'État doit nationaliser Vencorex. Une pluie de plans « sociaux » est annoncée en France, c'est aussi la conséquence des politiques d'austérité. Il est grand temps de changer de cap.

Facebook.com/CommunesCooperationCitoyennete

LE CONSEIL EN DIRECT

PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES
VENDREDI 14 FÉVRIER
VENDREDI 4 AVRIL

1 place André-Malraux à Grenoble.
Pour toutes les informations sur le lieu et les conditions, rendez-vous sur **grenoblealpesmetropole.fr/conseilmetro**

SUR LE WEB
Le conseil métropolitain sera visible en direct sur **grenoblealpesmetropole.fr**

PPSD

Barbara Schuman
Conseillère municipale de Grenoble
Présidente du groupe Place Publique Sociale Démocrate (PPSD)

Une année 2025 pleine de défis

Tous nos vœux de bonheur et de réussite en cette nouvelle année !
Nous savons que la situation politique inédite dans notre pays vous préoccupe tout autant que nous. Jamais tant d'incertitude n'a pesé sur la survie d'un gouvernement au cours de la V^{ème} République.
Dans ce contexte, notre devoir est de ne pas ajouter à cela une instabilité politique locale, alors que les défis pour notre territoire sont plus saillants que jamais : lutte contre le dérèglement climatique ; désindustrialisation - à travers les menaces qui pèsent sur Vencorex - ; lutte contre le mal logement, ou encore la nécessité de renforcer le lien social sur tout le territoire.
Pour le bien de notre territoire, nous nous devons de dépasser nos divergences et de poursuivre ce travail ensemble pour cette année 2025.

CCM

Dominique Escaron
Maire du Sappey-en-Chartreuse
Président du groupe Communes au Cœur de la Métropole (CCM)

Assumer ses choix

L'exécutif de la Métro décide de reporter le vote du budget : incertitude nationale, gestion tous azimuts, mauvais pilotage des projets, dispute entre fractions de l'exécutif…
L'explosion des coûts du siège, passant de 43 millions d'euros à plus de 108 millions d'euros, alors que presque rien n'est fait, fait peur !
Pendant ce temps nos routes ne sont plus entretenues, des missions pour lesquelles l'argent des communes est pris chaque année ne sont plus remplies, sans rendre l'argent bien sûr !
Face à cette situation, la réponse adaptée consisterait à se recentrer sur les besoins prioritaires des communes et de leurs habitants ! Nous attendons donc du prochain budget, un retour à l'essentiel, avec bon sens et efficacité.
Belle et heureuse nouvelle année !

facebook.com/CCMGrenoble

MTPS

Laurent Thoviste
Adjoint au maire de Fontaine
Émilie Chalas
Conseillère municipale de Grenoble
Coprésidente et coprésident du groupe Métropole Territoire de Progrès Solidaire (MTPS)

Commerce : de belles paroles et puis rien

Quelle crédibilité les élus peuvent-ils encore avoir quand, face à leurs belles paroles sur la promotion d'un « commerce local qui soit éthique et attractif » diffusées à grands renforts de communication, ils autorisent Neyrpic et l'extension de Grand Place ? Et que dire du manque de soutien de la Métropole aux petits commerces en difficulté à la suite des choix métropolitains à l'instar de l'avenue Jeanne-d'Arc à Grenoble qui perd 70 % du stationnement ou de l'avenue du Vercors à Fontaine dont les travaux impactent lourdement leur chiffre d'affaires. Quant à l'office métropolitain du commerce, sa priorité est d'organiser des ateliers (plan communication / marketing, lutte contre la vacance…) pour les élus communaux donc toujours rien de très concret…
Une nouvelle illustration des incohérences de la majorité métropolitaine.

grenoblealpesmetropole-MTPS.fr
facebook.com/GrenobleMTPS
twitter.com/GrenobleMTPS

GO-SCDDC

Alain Carignon
Conseiller municipal de Grenoble
Président du Groupe d'Opposition – Société Civile Divers Droite et Centre (GO-SCDDC)
Brigitte Boer et Dominique Spini
Conseillères municipales de Grenoble

La dernière année de mandat

Notre groupe vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, la dernière du mandat avant les élections municipales et métropolitaines.
Alors que la ville-centre et la Métropole suivent la même trajectoire financière (endettement et hausse constante des dépenses de fonctionnement), il ne restera à la nouvelle majorité métropolitaine que deux options au lendemain de ces élections. Soit la poursuite dans cette spirale, qui entraînera mécaniquement une hausse massive des impôts.
Soit, comme le défend notre groupe, l'engagement de réformes de structure (mutualisations, refonte des services à base zéro, gestion dynamique du patrimoine de la collectivité...).
À nouveau, nous vous souhaitons une belle et heureuse année !

societecivile38@gmail.com

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

2025, une année de fête, résolument tournée vers le futur !

En 2025, nous fêtons les 10 ans de la Métropole : 10 années de projets, de grandes évolutions et de grandes résolutions, au service de la qualité de vie de l'ensemble de ses habitants.

Aménagement, rénovations énergétiques, mobilités, qualité de l'air, solidarité, retour à l'emploi, adaptation au réchauffement climatique… La Métropole investit et s'investit sur tous les plans pour vous permettre de toujours mieux respirer, vous déplacer et profiter d'un cadre de vie agréable au quotidien.

Ces 10 dernières années ont été synonymes de nombreux accomplissements, dont la réussite n'aurait été possible sans l'implication de tous. Cette force du collectif, engagé pour bâtir le présent et dessiner l'avenir de la Métropole, procure l'énergie et l'envie d'aller toujours plus loin, car l'avenir de Grenoble Alpes Métropole ne s'écrira pas sans vous.

Plus que jamais en 2025, place à la joie de célébrer et de nous réunir autour de grands projets d'avenir.

Votre avenir, votre Métropole.

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE
3 rue Malakoff – 38031 Grenoble Cedex 01
04 76 59 59 59
Accueil du public au 1 place André-Malraux à Grenoble
grenoblealpesmetropole.fr/contact

Directeur de la publication Christophe Ferrari | **Directeur de la communication** Emmanuel Chion | **Responsable photos** Lara Balais | **Photos** Lara Balais, Pascale Cholette, Lucas Frangella, Pierre Jayet, Vianney Thibault | **Rédaction en chef** Valentine Autruffe | **Rédaction** Nathalie Anula, Valentine Autruffe, Benjamin Bardinet, Floriane Boillot, Mickaël Penverne | **Mise en page & illustrations** Lauriane Talichet, Lou Catala | **Administration** Nadine Bertoncello, Sandrine Magro | **Impression** Imprimerie France Offset Typo (FOT) | **Distribution** Géo Diffusion – Dépôt légal à parution – Distribution toutes boîtes aux lettres – Dépôt en nombre : mairies et équipements métropolitains | Tirage 220 000 ex. – Papier 100 % recyclé, certifié PEFC ; 100 % issu de gestion durable de la forêt | **Photo de couverture** © Lara Balais